

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 1

Artikel: Les cris de Genève
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214431>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rives du lac sont majestueusement étalées au delà des plaines du nant.

Une question me préoccupait fortement l'esprit et me pressait sans relâche pour une solution positive. Du sommet élevé de notre toit, le lac pourrait-il s'apercevoir ? Mainte fois je me suis posé cette question toujours demeurée sans réponse ; il devait m'être donné cette année de mettre fin à ma perplexité. Le même mois qui vit naître en moi la pensée d'une tentative, en vit suivre l'accomplissement et le résultat.

Déjà, dès mon arrivée dans nos terres, je m'étais occupé de ce sujet si intéressant. L'idée de gravir jusqu'au sommet du toit est-elle absolument inexécutable ? Les solives n'y ont-elles pas été posées de main d'homme ? La flèche de fer blanchi qui y brille radieuse, s'y serait-elle plantée toute seule ? Les tuiles y croissent-elles d'elles-mêmes ou y sont-elles éternelles ?

La première chose à faire était de questionner les couvreurs qui avaient exécuté l'ouvrage ; un seul pouvait résoudre la question et donner des informations sûres sur les moyens possibles d'exécution.

Une conférence avec Christian fut alors résolue. Il vint, et avec lui ses plus vieux et plus experts ouvriers. L'un d'eux se souvenait d'avoir travaillé aux combles ; il avait été employé à poser la couverture. Toutefois, un débat s'leva à ce sujet. Un camarade contestait l'époque désignée. Il s'agissait de faire un plan de route et de bien s'assurer du chemin. Là encore les ouvriers étaient en désaccord. L'un conseillait la pente ouest, l'autre assurait que l'ascension était possible du côté du midi. Christian trancha la question en opinant pour le dernier parti.

Il ne s'agissait plus que de fixer le jour et de s'assurer les guides, les instruments et les provisions nécessaires. On choisit le 22 juin pour l'exécution.

Ce jour mémorable arriva, et avec lui un ciel radieux dans un ciel sans nuages. Dès la veille, tous les préparatifs étaient faits pour l'ascension du lendemain, et le soir, encore une dernière visite au baromètre ayant confirmé le beau temps, on avait fixé le départ à 6 heures.

Christian, le couvreur, et deux guides s'étaient offerts pour partir les premiers par le chemin de traverse, plus court mais scabreux. Ils devaient nous attendre à la lisière du toit avec les provisions et le bagage, tandis que moi, suivi d'un autre guide, je devais prendre la route plus longue, mais plus commode, de l'Echelle, route qui convergeait avec la première au même point, lieu général du rendez-vous, et nous y transporterait avec moins de fatigue. Il était recommandé à ceux qui prenaient les devants de construire à la hâte un abri temporaire, pour le cas où le mauvais temps nous eût contraints à rebrousser, ou bien aussi pour le cas où la fatigue nous eût rendu le retour impossible du même jour. Ils partirent joyeux et promettant de remplir ponctuellement nos directions.

Il faut, avant d'aller plus loin, que je dise un mot de cette route de l'Echelle. Qu'on ne prenne point cette expression pour une figure ; ici, il y avait réellement une suite d'échelons à franchir, et si l'un d'eux eût manqué, on eût couru un danger véritable. J'ai dit que c'était la route la plus sûre ; qu'on juge donc de la nature de l'autre. J'en ai assez dit sur la première pour que le lecteur comprenne la situation dans laquelle je me trouvai dès les premiers pas. Nous avions atteint le premier échelon et cheminions plein de zèle, quand je fus saisi tout à coup d'un violent malaise qui m'ôta la faculté de respirer. Mes guides, effrayés de mon état, ne savaient quel parti prendre ; nous étions dans une position où il était difficile de rebrousser. Je puis dire que je passai quelques minutes pleines d'angoisse. J'en fus délivré presque

aussi soudainement par une abondante transpiration qui fut l'heureuse crise par laquelle je recouvrai mes forces et mon entrain. Aujourd'hui que je raisonne de sang-froid sur cette indisposition, je ne sais me rendre compte de la cause qui l'amena. Mes guides voulaient qu'elle fût due à la rareté de l'air ; je ne puis partager cette opinion, la hauteur à laquelle nous étions parvenus quand cet accident m'arriva, ôte toute valeur à cette supposition. Quoiqu'il en soit, nous reprîmes gaîment notre marche, et bientôt les objets qui commençaient à baisser autour de nous, nous indiquèrent que nous atteignions une région élevée. Déjà les tuiles du four étaient au-dessous de nous ; sa cheminée, comme une cime élancée, paraissait à notre niveau. On entendait distinctement le cri des canards dans la plaine, mais ils ne paraissaient guère plus gros qu'un poulet. En avant de nous, enfin, la vue des derniers échelons redoublait notre courage pour avancer, la perspective de trouver nos camarades doublait nos forces, et comme ils étaient partis en avant-garde, nous calculâmes qu'ils pouvaient être déjà arrivés au rendez-vous.

Il était neuf heures quand nous atteignîmes le haut de l'Echelle. Je tirai aussitôt un coup de pistolet, signal convenu, qui devait apprendre aux amis que nous avions laissés dans la plaine que nous étions parvenus jusqu'à sans accident. L'explosion nous parut déjà sensiblement diminuée, mais l'écho se prolongeant le long des hauteurs qui nous dominaient, alla se répétant de plus en plus faiblement, jusqu'aux montagnes les plus éloignées.

(A suivre).

F. DE MORSIER.

Trop maigre. — Dans une clinique militaire on servait aux convalescents, pour leur goûter, du beurre et de la confiture.

Un brave soldat de la campagne, qui aurait sans doute désiré des mets plus substantiels, s'écrie :

— Si y croient que c'est avec ça qu'on peut faire des héros ! — M. B.

LES CRIS DE GENÈVE

A Genève, pendant longtemps, c'est en patois que les colporteurs criaient leurs marchandises et que les artisans ambulants offraient leurs offices. La kyrielle de ces cris, un auteur du XVIII^e siècle, dont le nom ne nous est pas parvenu, l'a publiée en un long poème, reproduit par M. J. Jeanjaquet dans le *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande*. Nous en détachons ce qui suit :

Raclia-semena !
Lafé san écrama !
Voli-vo ran, faina ?
On quarti de tiévra
Fara bon bouillon.
Voli-vo ran prandrè ?
Y'è bon et tendro,
Pregni kaqueran !
Et rave et é tui !
Lou pia de bu !
Pané, patenaille !
E sapé de paille !
A mou bons ognons !
E pia de meuton !
A la frécaissia !
Bouléte farcia :
A mon bo cardon !
Noga ! noga !
La viva ! à la viva !
E bellè fara !
E bon polaton !
Ouranze et citron !
Vegni és aleméte !
E fainne lunète !
A mon bo sapon !

E tomè de tiévra !
Chalada romana !
Moulo de boton !
A mon bénaiton !
E fazioule blianse !
Egarzon de France !
Vegni u sairay !
U bon beuro friai !
A mou bo cordon !
A mo bo blian chablon !
Mé pointé fainnè !
Mé bounè épinguè !
Verro zouli !
La *Malice dé faine*
Et *Griselidis* !

TRADUCTION

Racle-cheminée ! (ramoneur)
Lait non écrémé !
Ne voulez-vous rien, femme ?
Un quartier de chèvre
Fera de bon bouillon.
Ne voulez-vous rien prendre ?
Il est bon et tendre.
Prenez quelque chose !
Aux raves et aux choux !
Les pieds de bœuf !
Panais, carottes !
Aux chapeaux de paille !
A mes bons oignons !
Aux pieds de mouton !
A la fricassée !
Boulettes farcies !
A mon beau cardon !
Nougat ! nougat !
Fretin ! au fretin !
Aux belles férás !
Aux bons poulets !
Oranges et citrons !
Venez aux allumettes !
Aux fines lunettes !
A mon bon chapon !
Aux tomes de chèvre !
Salade romaine !
Moules de boutons !
A mon banneton !
Aux haricots blancs !
Eau-de-vie de France !
Venez au sérac !
Au bon beurre frais !
A mes beaux cordons !
A mon beau sable blanc !
Mes fines dentelles !
Mes bonnes épingle !
Verres jolis !
La *Malice des femmes*
Et *Griselidis*.

* Livres populaires, jadis très répandus.

Le mieux. — Patet a la grippe. On l'a transporté à l'infirmier. Le docteur lui met un thermomètre sous le bras, pour prendre la température.

— Je sens que ça me fait déjà du bien, dit Patet avec conviction. — R.

A PROPOS D'ARBRES DE NOËL

Nous avons, il y a deux semaines, reproduit un passage d'un article de M. G.-A. Bridel, publié en 1917 dans le *Semeur vaudois*, au sujet des premiers arbres de Noël allumés dans notre pays.

M. Bridel réfutait, dans cet article, le récit que fit, dans son livre sur *Charles Secretan*, (Payot et Cie), M. L. Secretan, de la soirée qui eut lieu en 1840, à l'occasion de Noël, dans la famille de M. Ch. Secretan-Muller, à Lausanne, soirée où fut allumé un sapin.

« Le sapin de Noël allumé dans la famille de M. Ch. Secretan-Muller, dès 1840, ne fut point le premier en date à Lausanne, disait M. G.-A. Bridel. Nous avons des preuves, en effet, qu'il y en eut depuis plusieurs années auparavant, en général dans des familles qui avaient ou des origines germaniques ou des relations en Allemagne et en Alsace. »

Puis M. Bridel continue par le passage que nous avons reproduit, disant que, jusqu'à plus